

DÉPARTEMENT
DU DOUBS

Commune de THISE
N° Code Postal 25220
Bureau distributeur ROCHE LEZ BEAUPRÉ

ARRONDISSEMENT
de BESANCON

CANTON de
BESANÇON - EST

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 septembre 2025

OBJET

2025-45 DM n°2 – budget
Forêt

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été
publiée le 26 septembre 2025

que la convocation du Conseil avait été faite le 18
septembre 2025

que le nombre des membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants au Code
Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

L'an deux mille vingt cinq
Le vingt deux

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
DERIOT, maire, pour la session ordinaire du mois de septembre.

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, M. DERIOT, M. DEVILLERS, M.
FALLOT, M. FREZE, M. GAUBARD, Mme GAUTHIER, M. HEQUETTE, M. KIEFFER, Mme MARCHE,
Mme PAILLET, M. PAUTOT, Mme RAFFIN, Mme RAHON, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme CANONNE (pouvoir à M. BOURGON), Mme EDY (pouvoir à M.
DERIOT), Mme RODRIGUEZ (pouvoir à Mme ARTHAUD), M. LABBACI (pouvoir à M. FREZE)

Absent(e)s non représenté(e)s : Mme RUISSEAUX, Mme GUILMAILLE,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur FREZE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il
a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. le maire propose aux membres du conseil municipal la décision modificative suivante.
Elle fait suite à l'émission d'une facture ONF consécutive à un devis signé en octobre 2024.

Désignation	Budgété avant	Diminution	Augmentation	Budget après DM
DM				
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvements par la DM	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
2117/21	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvements par la DM	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
021/021	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvements par la DM	86 314,91 €	-6 000,00 €	6 000,00 €	86 314,91 €
011 Charges ū caractère gíniral	86 314,91 €	-6 000,00 €	0,00 €	80 314,91 €
62878/011	65 314,91 €	-6 000,00 €	0,00 €	59 314,91 €
023 Virement ū la section d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
023/023	30 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce projet de décision
modificative.

Thise, le 22 septembre 2025,
Monsieur le Maire,